

SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES

Avocats

43-45 rue Breteuil - 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.91.37.88.77 - Fax : 04.96.10.11.12

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

À MARSEILLE (13014), 100 avenue du Merlan

Dans un ensemble immobilier en copropriété situé à MARSEILLE (13014),
dénommée « Le Major », cadastré **section 893D n° 200** -
100 Avenue du Merlan - pour 15 a 19 ca

Le lot n° 96 soit un appartement de type studio

d'une superficie de 13,96 m²,

Portant le numéro 222 au plan du R+2

comprenant kitchenette/séjour, salle d'eau/WC et entrée,

Et les 56/10000èmes des parties communes

et charges générales de copropriété.

LES BIENS FONT L'OBJET D'UN BAIL COMMERCIAL

**SUR UNE MISE À PRIX DE : 25 000,00 €
(VINGT-CINQ MILLE EUROS) outre frais**

VISITE LE MERCREDI 06 MARS 2024 DE 09 H À 10 H (sur place)

ADJUDICATION FIXEE AU MERCREDI 20 MARS 2024 À 09 H 30

à l'audience de vente du Juge de l'Exécution

près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MARSEILLE,

25 rue Edouard Delanglade, Salle n°8, 13006 MARSEILLE

La présente vente est diligentée par La **CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES (CERA)**, Banque Coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 1 150 000 000,00 €, Intermédiaire d'assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 760, ayant son siège social Tour INCITY - 116 Cours Lafayette à 69003 LYON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON (69) sous le n° 384 006 029 (SIRET 384 006 029 01660), représentée par le Président de son Directoire demeurant es qualité audit siège, et titulaire de l'identifiant unique REP Papiers n° FR232581_03FWUB (BPCE - SIRET 493 455 042).

Le cahier des conditions de la vente, dressé par **Maître Thomas D'JOURNO, SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES, Avocat poursuivant**, a été déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MARSEILLE, **RG N° 23/00180**, où il peut en être pris connaissance.

Il est rappelé que l'on ne peut enchérir le jour de l'audience QUE PAR MINISTÈRE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE MARSEILLE.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser :

- au Cabinet de la SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES, Avocats, 43-45 rue Breteuil, 13006 Marseille - tél. : 04.91.37.88.77

- au Cabinet de la SCP AXIO JURIS-LEXIENS, Avocats, Le Britannia - Bâtiment A - 20 Boulevard Eugène Deruelle, 69003 LYON, tél. : 04.37.48.80.80. (Réception des appels de 9 h à 12 h)